



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2023.

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT
Cédric DAUDUIT à Céline DESSIMOND
Sophie CARRE à Patricia LACHAMP
Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL
Rémi CHABANAT à Christian ROBIN

Absents : Nicole MARQUES, Anthony BOURBONNAUX

Grégory COINTE est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION

Territoire Energie : Pose d'un coffret prise et Eclairage public
N°2023/06/52

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite à l'aménagement du bourg, il y aurait lieu de poser un coffret prises et prévoir de l'Eclairage public au niveau des terrains de pétanque.

Madame le Maire donne lecture du projet, pour un montant total de travaux de 13 000 € avec une participation de la commune de 6500.96 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Autorise Mme le Maire à signer la convention au nom de la commune

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

AR Prefecture

063-216302653-20230626-20230652-DE
Reçu le 28/06/2023



Fait à Orléat, le 26 juin 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230626-20230652-DE
Reçu le 28/06/2023